

# LE TRIOLET

95 Logements Collectifs  
16 Rue Elsa Triolet - 80000 AMIENS

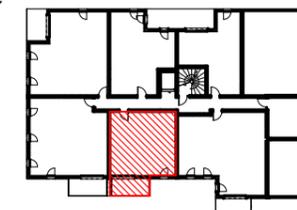
## Plan de Commercialisation

Maître d'ouvrage



**Bouygues Immobilier**  
28 Boulevard Ferdinand de Lesseps  
76000 ROUEN  
Tél.: 02 35 98 51 04

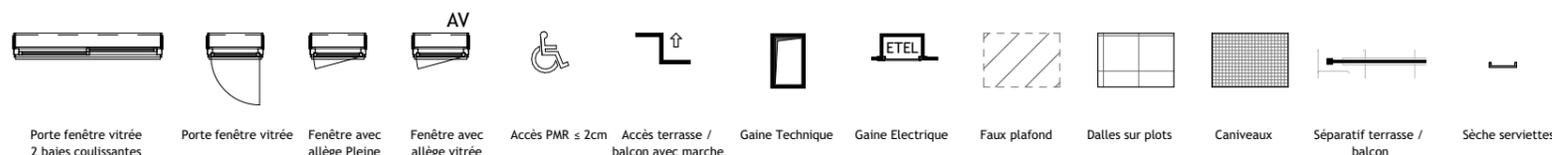
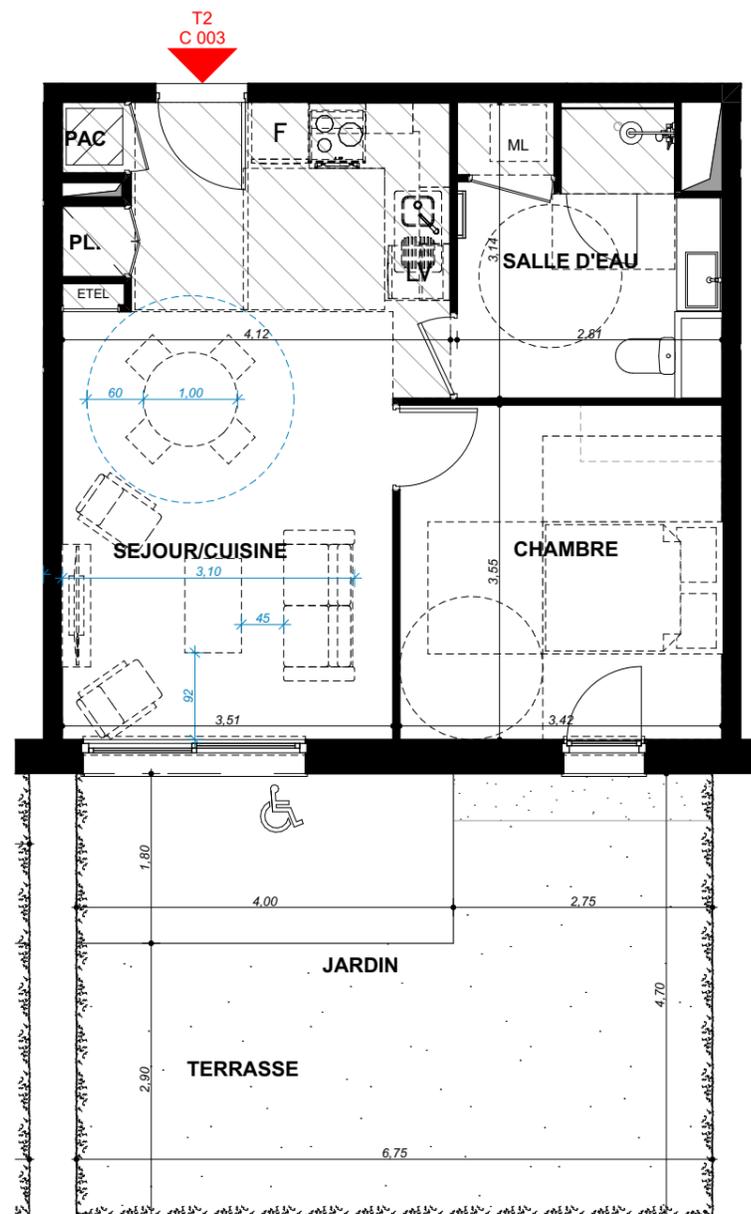
Situation dans la résidence



Date	Logement	Type	Niveau	Bâtiment
28/09/2023				
	V1 C 003	T2	RDC	C
Le 28/09/2023				

Tableau des Surfaces (m²)

CHAMBRE	12,14
PAC	0,50
PL.	0,50
SALLE D'EAU	8,16
SEJOUR/CUISINE	24,02
<b>TOTAL</b>	<b>45,32 m²</b>
JARDIN	24,53
TERRASSE	7,20



" NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres, positions des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces attenantes sauf précisions. Les retombées, soffites, faux plafonds, emplacements des équipements, cotes et surfaces sont représentées à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (art 4.1) DCE EN COURS D'ELABORATION. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant : des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques et de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement."



**ULYSSES DESIGN**  
3, Rue de la Corderie  
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

## NOTICE DE REVERSIBILITE

Entre :

Madame/Monsieur \_\_\_\_\_ né(e) \_\_\_\_\_ le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à  
\_\_\_\_\_

Ci-après dénommé(e)(s)(es) « **LE CLIENT** »,

Et :

### **BOUYGUES IMMOBILIER**

La société La Société dénommée **BOUYGUES IMMOBILIER**, Société par actions simplifiée au capital de 138.577.320,00 €, dont le siège est à NANTERRE (92000), 3 boulevard Gallieni, identifiée au SIREN sous le numéro 562091546 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ISSY-LES-MOULINEAUX.

Représentée par **Julie ROUZEE, Responsable de Projets**, dûment habilité à l'effet des présentes.

Ci-après dénommée « **LE MAÎTRE D'OUVRAGE** »

Ci-après dénommées collectivement les « **Parties** ».

### **EXPOSE**

**LE CLIENT** a acquis du **MAÎTRE D'OUVRAGE** par acte en date du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ le BIEN et droits immobiliers en état futur d'achèvement suivants : lot n°\_\_\_\_\_, dans un ensemble immobilier en cours de construction situé au 16 Rue Elsa Triolet, 80000 Amiens, Résidence dénommée « LE TRIOLET », composée de 3 Bâtiments de 5 étages.

Les plans et la notice descriptive annexés au contrat de réservation / annexés à l'acte de vente en état futur d'achèvement dudit lot ont été établis conformément à la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles neufs. Le plan du logement correspondant à sa configuration conforme aux règles prévues à l'alinéa I des articles R 111-18-2 et R 111-18-6 du Code la construction et de l'habitation est ci-après annexé (annexe 1).

**ARTICLE 1 : OBJET : REALISATION DE TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE DOUCHE (A LA PLACE D'UNE BAIGNOIRE)**

Le **MAÎTRE D'OUVRAGE** réalisera la pose d'une douche conformément au plan de réservation correspondant au logement réalisé (annexe 2). L'aménagement de la salle de bain permettra l'installation futur d'une baignoire par le client conformément aux règles PMR.

**ARTICLE 2 : NATURE DES INTERVENTIONS PERMETTANT LA REVERSIBILITE**

La notice technique relative à la nature des interventions nécessaires permettant la réversibilité des aménagements en vue de rendre le logement conforme aux règles prévues au premier alinéa des articles R 111-18-2 et R 111-18-6 du Code de la construction et de l'habitation et qui précise notamment si une intervention sur l'installation électrique, les revêtements de sol, de mur et de plafond sera à réaliser dans le cadre de ces travaux de réversibilité.

En tout état de cause, la conformité du logement s'appréciera au regard des normes en vigueur à la date de délivrance du permis de construire autorisant la réalisation de l'ensemble immobilier.

**ARTICLE 3 : ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'exécution du présent contrat, les parties soussignées font élection de leur domicile en leur domicile et siège social respectifs sus-indiqués.

**ARTICLE 4 : CLAUSE D'INTEGRALITE**

Le présent contrat représente l'intégralité de l'accord entre les parties relativement à l'objet des présentes. Aucun changement ou amendement ni aucune modification de l'un quelconque des termes ou conditions du présent contrat ne sera valide s'il elle n'a pas fait l'objet d'un écrit signé par l'ensemble des Parties.

Les annexes du présent contrat font partie intégrante du contrat.

FAIT A ROUEN  
LE  
EN DEUX EXEMPLAIRES,

**LE MAÎTRE D'OUVRAGE**

**LE CLIENT**

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : voir plan ci-dessus

Plan de réservation avec douche correspondant au logement réalisé.

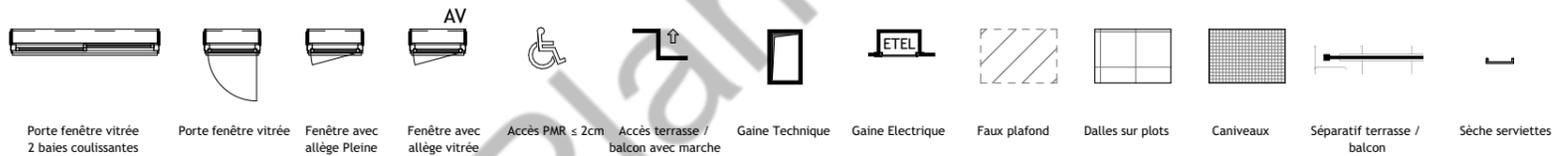
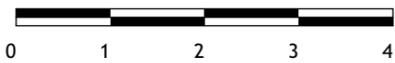
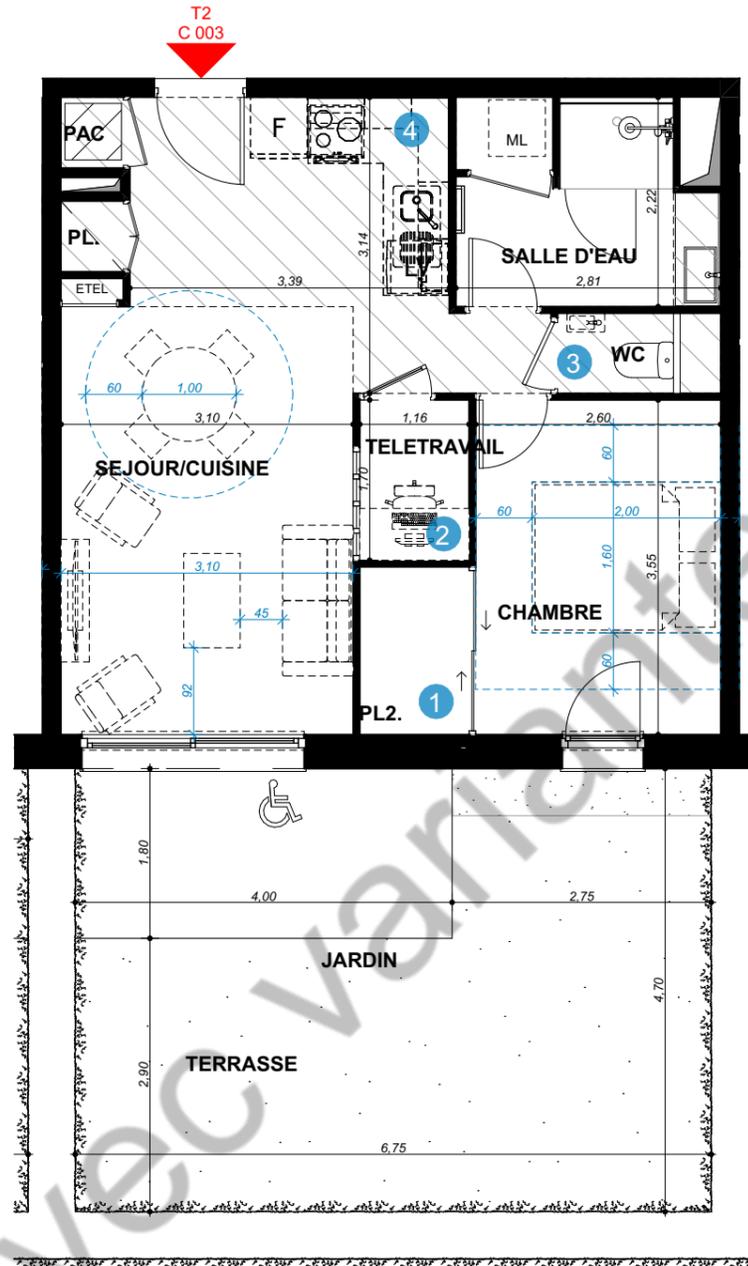
**Annexe 2** : voir plan ci-dessous

Plan correspondant à la configuration du logement conforme aux règles prévues à l'alinéa I des articles R 111-18-2 et R 111-18-6 du Code la construction et de l'habitation

# OPTIONS

## Légende Options :

- 1** Option rangements
  - Placard aménagé chambre
- 2** Télétravail
  - Espace de rangement sans verrière atelier
  - Espace de rangement avec verrière atelier
- 3** Option WC
  - WC séparé avec lave-main
  - WC séparé sans lave-main
- 4** Cuisine équipée :
  - Base + Four
  - Base + Four +LV + micro-onde + réfrigérateur combiné



LV : Lave Vaisselle  
ML : Lave Linge  
F : Frigo

" NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres, positions des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces attenantes sauf précisions. Les retombées, soffites, faux plafonds, emplacements des équipements, cotes et surfaces sont représentées à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (art 4.1) DCE EN COURS D'ELABORATION. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant : des modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques et de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement."

## LE TRIOLET

95 Logements Collectifs  
16 Rue Elsa Triolet - 80000 AMIENS

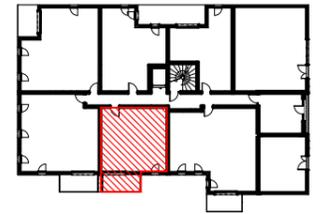
## Plan de Commercialisation

Maître d'ouvrage



**Bougues Immobilier**  
28 Boulevard Ferdinand de Lesseps  
76000 ROUEN  
Tél.: 02 35 98 51 04

Situation dans la résidence



Date	Logement	Type	Niveau	Bâtiment
28/09/2023				
	V1	C 003	T2	C
Le 28/09/2023		<b>OPTIONS</b>	RDC	

Tableau des Surfaces (m²)

CHAMBRE	9,23
PAC	0,50
PL.	0,50
PL2.	2,06
SALLE D'EAU	5,57
SEJOUR/CUISINE	23,46
TELETRAVAIL	1,97
WC	1,51
<b>TOTAL</b>	<b>44,80 m²</b>

JARDIN	24,53
TERRASSE	7,20



**ULYSSES DESIGN**  
3, Rue de la Corderie  
76130 MONT-SAINT-AIGNAN